

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Loches Sud Touraine



Figure 1: Illustration des travaux de création de mises à l'eau (exemple de la Guerche – 37)

Période de réalisation et durée des travaux : Octobre 2016 et mai 2018 (15 jours en tout)

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine, compétente en matière de développement touristique, a souhaité diversifier les offres sur son territoire afin de faire découvrir toutes les facettes de son patrimoine. Les descentes en canoë concernent déjà un nombre important de personnes désirant découvrir en toute quiétude la rivière et son patrimoine par un moyen doux et respectueux de l'environnement. **Au niveau national, la pêche en bateau à l'aide d'embarcations légères séduit de plus en plus.** Se « réapproprier » et fréquenter la rivière est un enjeu alors qu'il est parfois difficile de la pratiquer du bord. En effet, les ruptures de continuité sur les berges du domaine public, la « privatisation » de certaines parcelles, la rareté ou le mauvais état des accès sur certains secteurs rendent délicat voire impossible la pratique de la pêche depuis la rive sur des linéaires non négligeables.

Un inventaire des mises à l'eau d'embarcations a récemment été réalisé sur la Creuse par la Fédération Départementale des Association Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique d'Indre-et-Loire. Il met en exergue la valorisation insuffisante et le manque d'accessibilité des parcours de pêche dont le potentiel halieutique est pourtant indéniable. Le manque d'accès aménagés et sécurisés est également partagé par les responsables locaux et départementaux quant à la pratique du canoë.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr

L'accès aux berges et à l'eau est également un besoin pour les services de secours, en particulier les **SDIS (Indre-et-Loire et Vienne)** pour les missions suivantes :

- Recherches de personnes tombées à l'eau,
- Mises en place de barrages suite à des pollutions,
- Recherches diverses sur réquisitions de la police ou gendarmerie,
- Opérations diverses liées aux risques inondations.

Ainsi, **la collectivité a souhaité répondre à cette demande croissante, partagée par les pêcheurs, les utilisateurs de canoë et les pompiers par l'aménagement de cales de mise à l'eau sur son territoire.** Avec l'aide technique de la FDAAPPMA 37, **3 mises à l'eau ont été créées en 2016 et 2 le seront en 2018.** Un rapprochement procédé conjointement par Loches Sud Touraine et la FDAAPPMA 37 avec la communauté d'agglomération du Grand Châtellerault va permettre de créer d'autres équipements sur la rive gauche de la Creuse dans le département de la Vienne.

Objectif des travaux effectués :

Permettre un accès aisé et sécurisé aux utilisateurs de la rivière et aux services de secours.

Descriptif technique et financier :

Les travaux consistent à créer une rampe de mise à l'eau bétonnée en partie immergée à l'aide de blocs préfabriqués emboîtés les uns dans les autres. Ils sont installés après terrassement de la berge et la pose d'un lit de matériaux (pierres de champs calcaires 50 – 100 mm) servant de fondations. La partie amont de la rampe est stabilisée (en béton coulé sur place car hors d'eau).

Coût total et financements du projet : 98 519 €

(incluant : levés topographiques, travaux préparatoires, aménagement des mises à l'eau, parking, signalétique).

Financé à : 30 % par le CD37, à 20% par le Contrat Régional de Pays, 18 % par la FDAAPPMA d'Indre et Loire et 32 % par la Communauté de Communes.

Localisation (commune, lieu-dit) et coût des équipements :

- Tournon-Saint-Pierre - Station d'épuration créée en 2016 pour 14 144 € HT
 - Yzeures-sur-Creuse - La Baignade créée en 2016 pour 11 170 € HT
 - La Guerche - Villeplate - créée en 2016 pour 16 108 € HT
 - La Guerche - le Bourg à créer en 2018 pour un prévisionnel de 3 625 € HT
 - Descartes - Les Perrières à créer en 2018 pour un prévisionnel de 46 224 €
- (levés topographiques, travaux préparatoires, aménagement de l'équipement, création d'un parking)
- Signalétique de toutes les mises à l'eau : 7 248 € HT

Entreprise : Travaux réalisés par la S.A.R.L. BODIN TP 86 de MAZEUIL (86).

Etat des lieux avant / après : Pas d'état des lieux ni de suivi de l'évolution de la fréquentation. Retour d'expérience positif des utilisateurs qui apprécient la grande facilité de mise à l'eau.

Informations sur les aspects administratifs :

Sur un cours d'eau domanial, une **demande d'occupation temporaire du domaine public fluvial** auprès des services de l'Etat a été nécessaire. Ces travaux impactant le profil des berges, il faut réaliser un dossier de **déclaration au titre des Infrastructures Ouvrages Travaux et Aménagements**. Afin de bénéficier des subventions du CD, il a fallu **inscrire les équipements au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de pleine nature.**

Documents utilisés disponibles sur demande : Dossiers d'AOT, de déclaration, CCTP.

Les impacts à ce jour : Positif : facilité d'accès - Négatif : Crainte de certains locaux de voir la fréquentation des activités nautiques et piscicoles augmenter.

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR : Yohann SIONNEAU - 02 47 91 42 11 - yohann.sionneau@lochessudtouraine.com

PDT : Gérard HENAUULT - Loches Sud Touraine - 12 avenue de la Liberté - 37 600 LOCHES

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.cpa-lathus.asso.fr/tmr